

# Profil de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes



**Synthèse : la destination de Djerba en Tunisie**  
**A partir de l'étude de cas réalisée par Jean Mohamed Mehdi CHAPOUTOT**

Loïc BOURSE



*L'étude est financée par le Fonds fiduciaire du FEMIP. Ce Fonds, créé en 2004 et financé - jusqu'à ce jour - par 15 États membres et la Commission européenne, est destiné à soutenir le développement du secteur privé par le financement d'études et de mesures d'assistance technique, ainsi que par des prises de participation au capital d'entreprises non cotées (capital-investissement).*



*Cette étude a également bénéficié du soutien de :*



*Les analyses et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Banque Européenne d'Investissement.*



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I. Tourisme et développement économique</b>	<b>9</b>
1. Les évolutions du produit et de la demande touristique .....	9
2. Les revenus touristiques.....	12
<b>II. Tourisme et développement socio-territorial</b>	<b>13</b>
<b>III. Tourisme et environnement</b>	<b>15</b>
1. Consommation d'eau et d'énergie, production et traitement des déchets solides et liquides.....	15
2. La pression foncière liée à l'activité touristique.....	17
3. L'état de la biodiversité .....	18
<b>IV. Tourisme et gouvernance</b>	<b>19</b>
<b>V. Proposition de mesures politiques</b>	<b>21</b>
1. Définition d'une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l'activité touristique .....	21
2. Mesures politiques dans le secteur économique .....	21
3. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial.....	21
4. Mesures politiques dans le secteur environnemental .....	22
<b>Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>24</b>
<b>Table des illustrations</b>	<b>25</b>
<b>Annexes</b>	<b>26</b>



## Introduction

L'étude de cas réalisée par Jean Mohamed Mehdi Chapoutot sur la destination de Djerba (Tunisie) s'inscrit dans le projet du Plan Bleu « Profils de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes ». A partir d'une méthodologie expérimentale, il s'agit de mesurer et d'évaluer les impacts de l'activité du tourisme, en l'intégrant dans les impératifs de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) et en tenant compte des paramètres tant environnementaux que sociaux et économiques des destinations étudiées. Ainsi, sur la base de l'approche DPSIR<sup>1</sup>, un « profil de durabilité » a été élaboré dans onze destinations touristiques réparties dans huit pays méditerranéens<sup>2</sup>.

Dans un premier temps, la durabilité de la destination a été étudiée en utilisant des indicateurs de performances économiques (par exemple le taux d'occupation des structures d'hébergement), des indicateurs territoriaux, démographiques et sociologiques (par exemple l'effet de saisonnalité sur l'emploi, le niveau de revenu des habitants, la qualité des infrastructures et des services essentiels) et des indicateurs environnementaux (par exemple la dégradation du paysage liée au phénomène d'artificialisation du littoral). Dans un second temps, une réflexion a été conduite sur les mesures politiques susceptibles d'améliorer la durabilité de la destination. Cette approche systémique et territoriale a permis d'aborder la destination, unité de base du développement touristique, et de prendre en compte plusieurs échelles (locale, nationale et régionale) et les acteurs multiples intervenant sur le territoire, tout en mettant en relation le système touristique méditerranéen avec les autres secteurs prioritaires de la SMDD : eau, transports, déchets, énergie, etc.

- Pour sélectionner les destinations étudiées, le Plan Bleu a fixé comme exigence méthodologique que chaque destination corresponde à une unité administrative côtière de la Méditerranée, ayant une activité touristique internationale et/ou nationale significative, abritant une population permanente mais ne devant pas être une grande ville. A partir des variables renseignées avec les données fournies par les experts auteurs des études de cas, le Plan Bleu a proposé une typologie des destinations (Le quatrième type, les destinations en renaissance (Rovinj), représente les destinations dont la clientèle est majoritairement internationale, dont l'influence des tours opérateurs (TO) est mineure et dont l'offre d'hébergement est basée sur d'autres structures que l'hôtellerie.

Figure 1) :

- Le premier type, les destinations internationales à fort équipement touristique (Torremolinos, Alanya et Djerba), est caractérisé par une offre d'hébergement hôtelier, notamment des hôtels 4 et 5 étoiles, une forte offre de loisirs (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et une dépendance vis-à-vis des tours opérateurs. Avec la mer, la plage et les activités balnéaires comme principale attraction, ces destinations de tourisme de masse sont désignées par l'expression « 3 S » (*Sea, Sand and Sun*).
- Le second type, les destinations nationales à fort équipement touristique (Al Alamein, Siwa Oasis et Marsa Matrouh), est marqué par une offre d'hébergement essentiellement hôtelière (4 et 5 étoiles) complétée par des équipements de haut standing (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et par une offre importante de sites culturels, par exemple les sites historiques. C'est l'origine des touristes qui distingue ce type du précédent : demande interne *versus* touristes étrangers.
- Le troisième type, les destinations nationales de caractère (Cabras, Castelsardo, le littoral de Tétouan et Tipasa), est constitué des destinations dont la clientèle nationale réside principalement dans des structures d'hébergement autre que l'hôtellerie (hébergement résidentiel, ferme auberge, camping, etc.). Les autres caractéristiques de ces destinations sont l'importance des patrimoines culturels et naturels (marchés vendant des produits locaux, parcs naturels, etc.) comme facteurs attractifs des touristes.

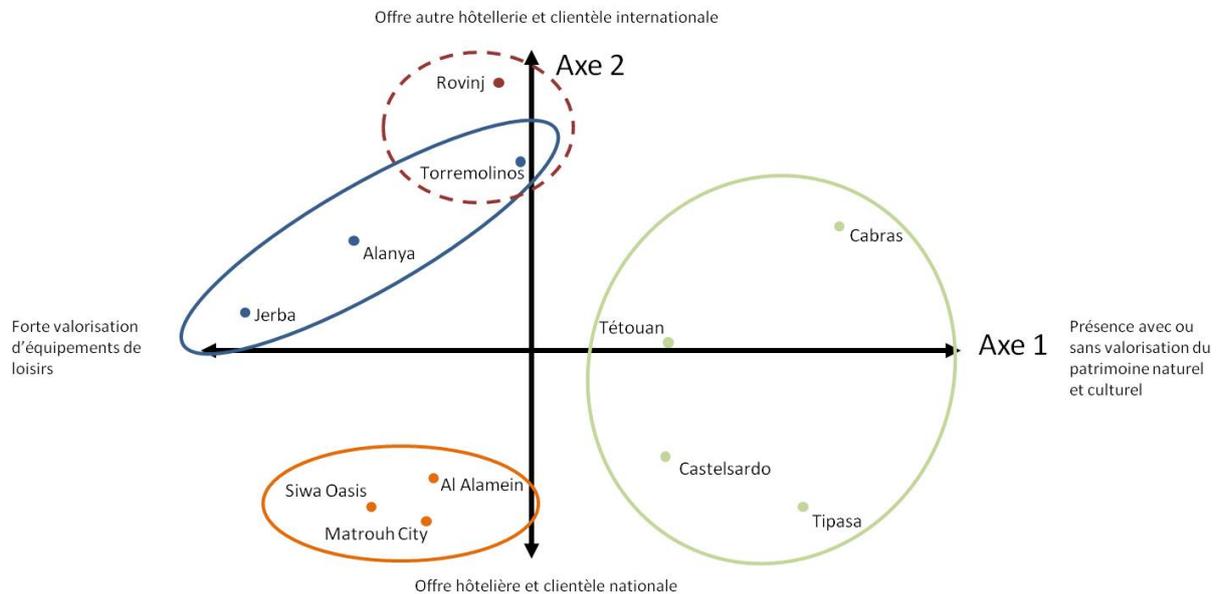
---

<sup>1</sup> Drivers/Forces motrices – Pressures/Pressions – State/Etat – Impacts – Responses/Réponses.

<sup>2</sup> Torremolinos (Espagne), Castelsardo et Cabras (Sardaigne, Italie), Rovinj (Croatie), Alanya (Turquie), Al Alamein, Marsa Matrouh et l'oasis de Siwa (Egypte), Djerba (Tunisie), Tipasa (Algérie), le littoral de Tétouan (Maroc).

- Le quatrième type, les destinations en renaissance (Rovinj), représente les destinations dont la clientèle est majoritairement internationale, dont l'influence de tours opérateurs (TO) est mineure et dont l'offre d'hébergement est basée sur d'autres structures que l'hôtellerie.

Figure 1 - Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées.



#### Légende

- Destinations déterminées par un tourisme international de masse dont l'importance des charters, les équipements touristiques et l'hôtellerie sont des traits caractéristiques.
- Destinations dont la clientèle est majoritairement nationale, mais dont les structures et les équipements touristiques sont équivalents à ceux des destinations internationales.
- Destinations à clientèle majoritairement nationale. L'offre en hébergement est essentiellement autre que l'hôtellerie classique. Le capital culturel et naturel y est valorisé ou valorisable pour conférer une attractivité touristique. Nous pouvons noter toutefois un phénomène de forte pression en termes d'urbanisation du littoral lié à la construction notamment des résidences (Tétouan et Tipasa).
- Destinations internationales marquées par une offre d'hébergement autre que l'hôtellerie. C'est dû au phénomène de conservation dans le cas de Rovinj et au glissement résidentiel dans le cas de Torremolinos.

Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse à partir des données produites par les experts et traitées par Ioannis Spilanis, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 14 en annexe) :

Les axes 1 et 2 expliquent 64% de la variance des informations.

L'axe 1 explique à lui seul 39% des informations :

il représente dans sa partie de droite, une consommation touristique composée d'une clientèle nationale séjournant dans des hébergements autre que l'hôtellerie (logements résidentiels ou camping), orientant leurs pratiques vers des produits culturels (marchés de produits locaux, échanges de pratiques) et/ou naturels (parcs naturels, espaces préservés, aires marines protégées) ;

il représente dans sa partie de gauche, le caractère international de la consommation touristique marquée par un fort usage des charters (influence des TO), un équipement touristique important, ainsi que par une forte densité des structures hôtelières dans l'aire administrative.

L'axe 2 explique 25% des informations :

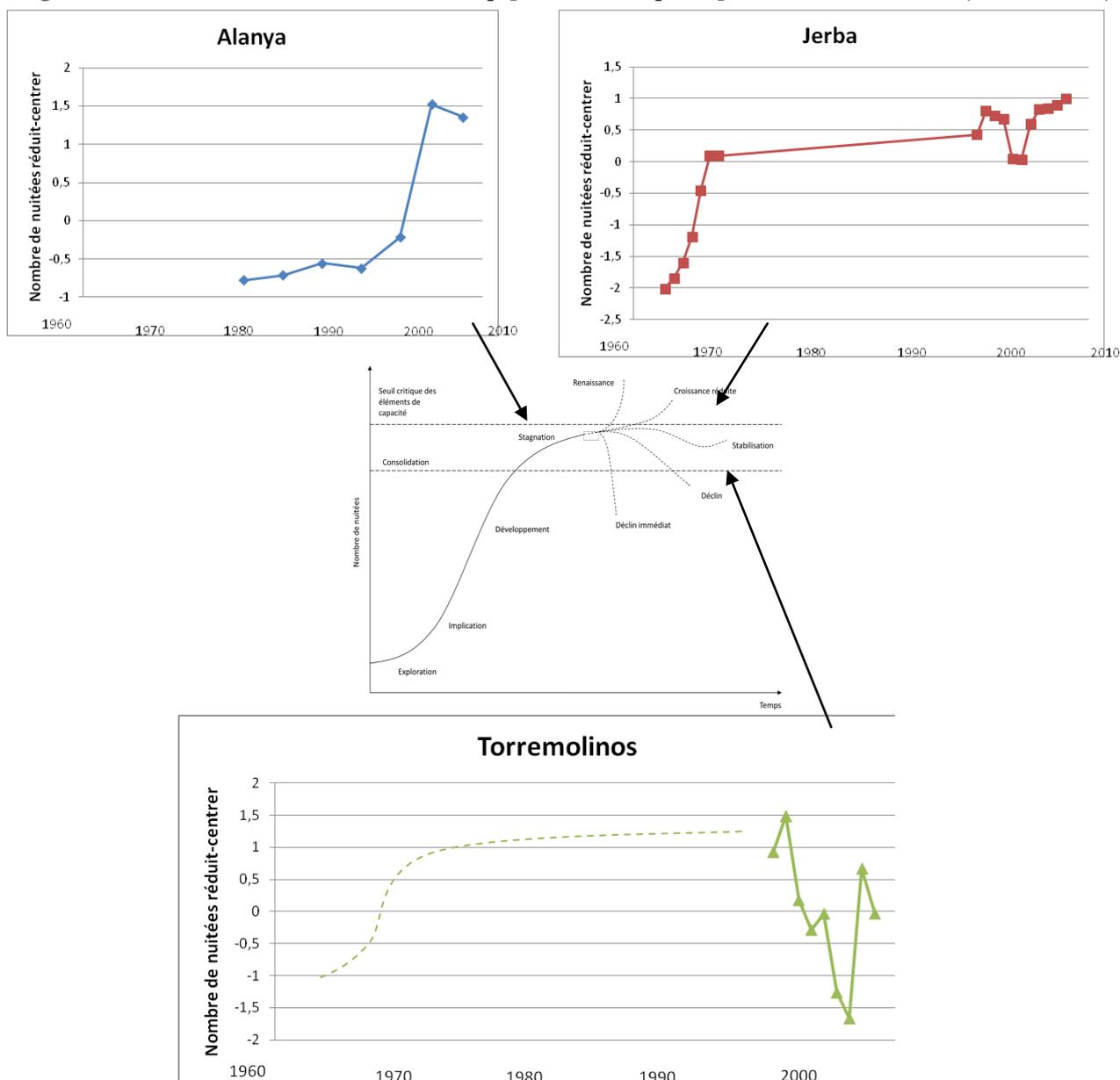
il représente dans sa partie haute, une consommation touristique caractérisée par une clientèle internationale et une forme d'hébergement autre que l'hôtellerie ;

il représente dans sa partie basse, une consommation touristique de structures hôtelière fortement équipées, avec des sites historiques et surtout une clientèle majoritairement nationale.

Djerba s'inscrit dans le type « destinations internationales à fort équipement touristique » ; elle se situe dans une phase de stabilisation selon le modèle de Butler (BUTLER 1980). En comparaison avec les autres destinations du même type, Torremolinos (Espagne) se situe entre une phase de stabilisation et une phase de déclin et Alanya (Turquie) dans une phase de stagnation (Figure 2).

Dans un contexte de forte compétition entre les destinations touristiques, Djerba a renforcé son offre hôtelière et de loisir en diversifiant la qualité de l'hébergement (nette augmentation des hôtels 4 et 5 étoiles), en proposant des séjours de congrès et en construisant des équipements de loisir tels que les parcours de golf. De plus, le produit « Djerba » est basé sur une offre d'activités culturelles telles que les musées (le musée des arts et traditions populaires), les sites historiques (*Borj El Ghazj Mustapha*), les monuments et les événements culturels (pèlerinage de la Ghriba à Er-Riadh).

Figure 2 - Les « destinations internationales à fort équipement touristique » à partir du modèle de Butler (BUTLER 1980).



Source : Les données ont été produites par les experts puis réduit-centrer (Bourse, 2011)

A Djerba, même si un hôtel existait dès 1936, l'activité touristique a émergé avec l'arrivée du Club Med en 1959. Djerba offrait alors à une clientèle européenne la *Polynésie à cinq heures de Paris* avec un site quasiment vide d'occupation humaine (CHAPOUTOT 2011). Dans une conjoncture internationale favorable, le tourisme a été un choix de développement et un refuge pour les capitaux au cours de la période 1961-1969. Ainsi, la saturation des zones touristiques européennes et la réduction progressive du poids du transport aérien dans le prix du forfait touristique ont favorisé le développement du tourisme en Tunisie en général et à Djerba en particulier. Le tourisme à Djerba a fait l'objet d'une planification territoriale assez stricte (référence au PAT ou ZAT) avec la création d'une zone touristique séparée distante des agglomérations existantes sans aucune référence à un cadre organisé de l'espace. Il en a résulté une « mal littoralisation », un éparpillement des hôtels le long du littoral et une privatisation du front de mer (CHAPOUTOT 2011).

A partir de ces constats et en vue de mettre en exergue le profil de durabilité de la destination de Djerba, la synthèse de l'étude de cas sera organisée en quatre chapitres – correspondant aux quatre grandes variables identifiées par la SMDD (PLAN BLEU 2009) – à travers lesquels nous développerons différents indicateurs (SPILANIS & VAYANNI 2011), à savoir notamment :

- le nombre de lits hôteliers, le nombre et la taille des structures d'hébergement, le taux d'occupation, l'effet de saisonnalité et le revenu par lit pour la variable économique ;
- l'évolution démographique de la population, la représentation totale du tourisme dans l'emploi local et en fonction du genre, le type de contrat de travail et les chiffres du chômage pour la variable socio-territoriale ;
- la consommation en ressources naturelles et énergétiques, la production et le traitement des déchets solides et liquides, la pression foncière et la biodiversité pour la variable environnementale ;
- la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance défini à l'échelle internationale, l'exercice d'une gouvernance locale et les catégories d'acteurs impliqués pour la variable gouvernance.

En conclusion, nous croiserons ces quatre variables pour en proposer une représentation graphique et pour évaluer l'état de durabilité de la destination, puis nous soumettrons les propositions de « mesures politiques » selon Chapoutot en ce qui concerne l'amélioration de la durabilité de la destination Djerba.

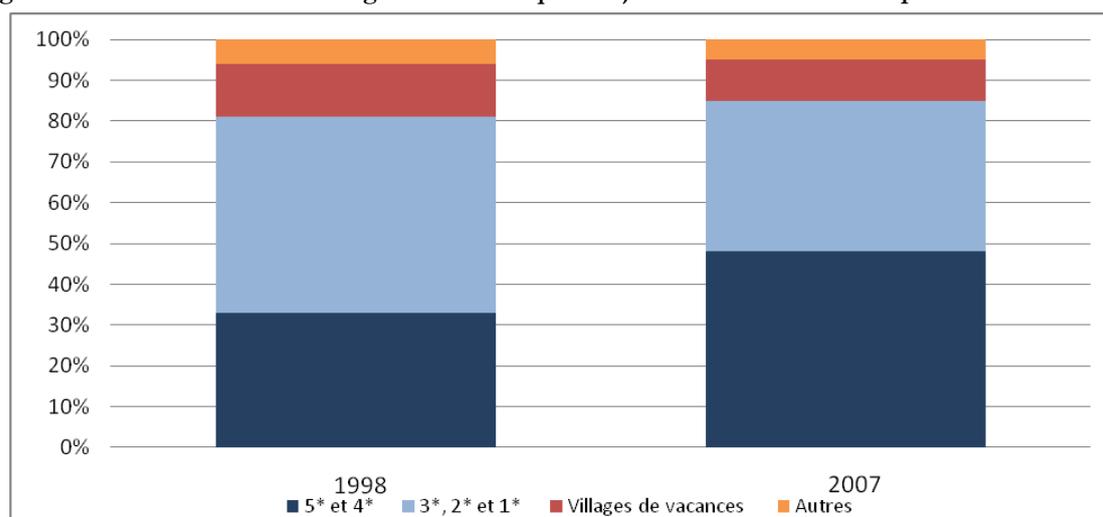
# I. Tourisme et développement économique

Dès l'indépendance de la Tunisie (1956), le contexte économique de la croissance tunisienne a été marqué par l'émergence ou l'extension de secteurs liés à l'exportation. Le tourisme figure parmi ces activités puisque celui-ci a contribué de manière significative à la croissance économique de la Tunisie grâce à l'apport de recettes en devises. Ainsi, le produit touristique tunisien se base sur un tourisme de masse, ciblé sur une clientèle internationale de niveau moyen, ayant recours à des forfaits, acheminée en Tunisie par avion (charters) et hébergée dans des hôtels (CHAPOUTOT 2011).

## 1. Les évolutions du produit et de la demande touristique

En ce qui concerne les évolutions du produit touristique et de l'offre d'hébergement, à la lecture de la Figure 3, nous constatons qu'elles ont porté notamment sur une amélioration de la qualité de l'offre hôtelière. En effet, en réponse au contexte de forte compétition internationale entre les destinations, la stratégie économique menée par les opérateurs privés et publics a suivi la tendance des autres destinations de type « destinations à fort équipement touristique » : substitution d'une majorité d'hôtels de moyen et haut standing (4 et 5 étoiles) à une majorité d'hôtels dits d'entrée de gamme (1, 2 et 3 étoiles). Les hôtels d'entrée de gamme représentaient 48% de l'offre hôtelière de Djerba en 1998 contre 33% d'hôtels 4 et 5 étoiles, puis le rapport s'est inversé en une décennie puisqu'en 2007 les hôtels de haut standing (48%) sont passés devant les hôtels d'entrée de gamme (37%).

Figure 3 - Evolution de l'offre d'hébergements touristiques à Djerba. Nombre de lits et de places en %. 1998 - 2007



Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

On observe aussi une accentuation de la prédominance de l'offre hôtelière par rapport aux autres types d'hébergement touristique : par exemple, la part des villages de vacances dans l'offre d'hébergement global est passée de 13% en 1998 à 10% en 2007. La surreprésentation des grands complexes hôteliers est un autre point caractéristique de l'offre d'hébergement touristique à Djerba puisqu'en 2008, 73% de la capacité en lits appartiennent à des établissements de plus de 500 lits ; selon Chapoutot, ces différentes caractéristiques de l'offre d'hébergement à Djerba sont typiques d'une destination internationale ciblée par les compagnies aériennes et les TO.

Pour ce qui concerne la demande touristique, si nous comparons la saisonnalité à partir des taux d'occupation mensuel des hôtels de Djerba entre 1968 et 2008 (Figure 4), plusieurs observations sont à mettre en avant :

- la destination a réussi à augmenter son taux d'occupation pendant la haute saison, passant de 80% en 1968 à 98,8% en 2008. C'est un résultat positif sur le plan économique (remplissage des hôtels, meilleur rendement) ;

- le taux d'occupation demeure supérieur à 50% durant sept mois (de mars à avril et de juin à octobre en 1968 et d'avril à octobre en 2008) que cela soit en 1968 et en 2008, mais les périodes à fort taux d'occupation ont évolué dans le temps en raison de l'adaptation de la destination au marché international. Effectivement, en janvier, février, mars, avril et décembre, les taux d'occupation sont plus faibles en 2008 qu'en 1968.

Ces observations conduisent au constat suivant : entre 1968 et 2008, Djerba a amélioré son taux d'occupation global annuel sans pour autant réussir à conserver un fort taux d'occupation en mars et avril ni à allonger la saison touristique ; l'effet de saisonnalité reste fort avec une concentration des flux touristiques en été.

Figure 4 - Evolution du taux d'occupation mensuel de la destination de Djerba

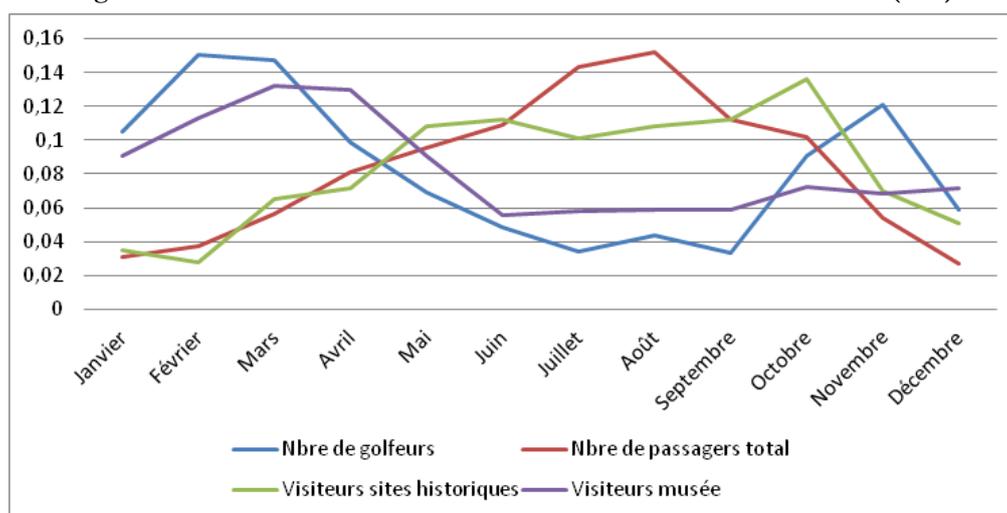


Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

La demande internationale est dominée depuis la seconde moitié des années 1960 par le marché européen (93,92% de la clientèle en 2008), dont les trois nationalités les plus représentées en 2008 sont la France (43,24% de la clientèle), l'Allemagne (15,83%) et l'Italie (11,34%) ; il existe donc une forte dépendance de Djerba à la clientèle touristique française. Au-delà de la forte dépendance de Djerba vis-à-vis des marchés internationaux, l'influence de la demande internationale s'explique par la forme de commercialisation de type forfait « all inclusive » ; Djerba est aussi dépendante des politiques de rééquilibrage entre les différentes destinations que les TO commercialisent. Toutefois, l'influence voire l'ingérence des TO et de leurs stratégies commerciales dans l'activité touristique de Djerba a permis de stabiliser la durée moyenne de séjour à 7 jours contre 6 jours en moyenne pour l'ensemble des destinations en Tunisie.

Pour atténuer les effets structurels liés au modèle de la destination (forte saisonnalité, dépendance vis-à-vis des TO et de la clientèle internationale, *monoculture*), les opérateurs privés et publics ont enrichi et diversifié le produit balnéaire de Djerba en faisant construire des centres de thalassothérapie et en développant le golf et l'attractivité des structures à vocation culturelle (musées). Ces moyens mis en œuvre ont-ils atteint les objectifs de diversification de la destination et de captation de nouvelles demandes ?

Figure 5 - Les effets de la diversification des activités de loisir sur la saisonnalité (2007)



Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

La Figure 5 – où sont représentés deux types de variables, la variable expliquée (le nombre de passagers total) et les variables explicatives (le nombre de golfeurs, le nombre de visiteurs des sites historiques et le nombre de visiteurs de musées) – montre que les courbes correspondantes au nombre de golfeurs et de visiteurs de musées sont opposées à la courbe du nombre de passagers total, ce qui n'est pas le cas de la courbe des visiteurs des sites historiques. Par conséquent, nous pouvons faire l'hypothèse que le nombre de golfeurs et de visiteurs de musées influent positivement sur la saisonnalité en étant présents durant les mois où l'activité touristique est en baisse. Pour tester cette hypothèse, nous avons réalisé le calcul des coefficients de corrélation<sup>3</sup> entre le nombre de golfeurs, le nombre de visiteurs des sites historiques et le nombre de visiteurs de musées (les variables explicatives) et le nombre de passagers total (la variable expliquée).

Tableau 1 - Coefficients de corrélation pour tester l'influence des activités golfiques et culturelles sur l'atténuation de la saisonnalité

	Nombre de passagers total	Nombre de visiteurs de sites historiques	Nombre de visiteurs de musées	Nombre de golfeurs
Nombre de passagers total		0,00078	0,08474	0,01088
Nombre de visiteurs sites historiques	0,83214		0,066163	0,02612
Nombre de visiteurs musées	-0,51766	-0,54621		0,00343
Nombre de golfeurs	-0,70226	-0,63626	0,76939	

Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

Les résultats obtenus (Tableau 1) montrent que les variables « nombre visiteurs de musées » et « nombre de golfeurs » sont corrélées avec la variable « nombre de passagers total » d'un côté et qu'elles participent à la réduction des effets de saisonnalité de l'autre puisqu'elles sont qualifiées par le signe moins (-0,52 pour le nombre de visiteurs de musées et -0,70 pour le nombre de golfeurs). De plus, nous remarquons deux autres phénomènes qui s'expliquent sociologiquement : les visiteurs de sites historiques sont composés entre autre des visiteurs de musées et de golfeurs sans pour autant que l'inverse soit vrai ; les golfeurs sont également des visiteurs de musées.

In fine, la diversification des activités de loisirs à travers le développement du golf et des activités culturelles participent à réduire les effets de la saisonnalité ; Djerba attire d'une part une clientèle à haut revenu et au

<sup>3</sup> Le coefficient de corrélation est égal à 1 dans le cas où l'une des variables est fonction affine croissante de l'autre variable, à -1 dans le cas où la fonction affine est décroissante. Les valeurs intermédiaires renseignent sur le degré de dépendance linéaire entre les deux variables. Plus le coefficient est proche des valeurs extrêmes -1 et 1, plus la corrélation entre les variables est forte ; on emploie simplement l'expression « fortement corrélées » pour qualifier les deux variables. Une corrélation égale à 0 signifie que les variables sont linéairement indépendantes.

capital culturel élevé en basse saison et, d'autre part, une clientèle moyenne caractéristique du tourisme de masse en haute saison.

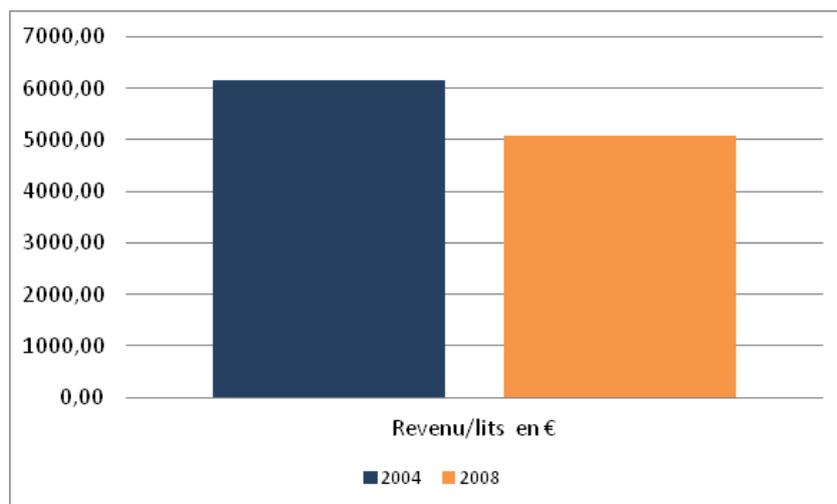
Enfin, à ces effets structurels, s'ajoutent des effets conjoncturels : « Sur la période 1998-2008, la baisse du nombre de nuitées en 2002 et 2003 à Djerba est une des conséquences indirectes du 11 septembre 2001 à New York. Cela montre la sensibilité du transport aérien, et donc du tourisme international, à la conjoncture extérieure, même si le tourisme rebondit très rapidement aux crises conjoncturelles » (CHAPOUTOT 2011).

## 2. Les revenus touristiques

En ce qui concerne les revenus touristiques, plusieurs indicateurs ont été identifiés. Le premier indicateur retenu pour mesurer les revenus liés à l'activité touristique est la dépense journalière par visiteur : elle était en 2008 de 24,73 euros pour Djerba, alors qu'en Tunisie elle atteint de 53,71 euros en moyenne. Toutefois, les dépenses annuelles effectuées par les visiteurs rapportées au nombre de nuitées sont de 53 euros en moyenne à Djerba, ce qui est très proche de la moyenne tunisienne (54 euros).

Le second indicateur utilisé est la valeur ajoutée (VA) créée par le secteur touristique : la valeur ajoutée de l'activité du tourisme en Tunisie était de 1 070 millions d'euros en 2008. Pour estimer la valeur ajoutée du tourisme à Djerba, nous nous sommes basés sur la part de la destination dans les nuitées à l'échelle de la Tunisie (21,5%) pour approcher une VA de 230 millions d'euros pour l'année 2008. Ces données permettent d'estimer pour la même année un revenu par lit de 5 077 euros à Djerba. Sur la base de ce troisième indicateur, la Figure 6 montre que le revenu de l'activité touristique est en baisse entre 2004 et 2008, passant de 6 151 à 5 077 euros/lits.

Figure 6 - Evolution en € du revenu touristique (2008)



Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

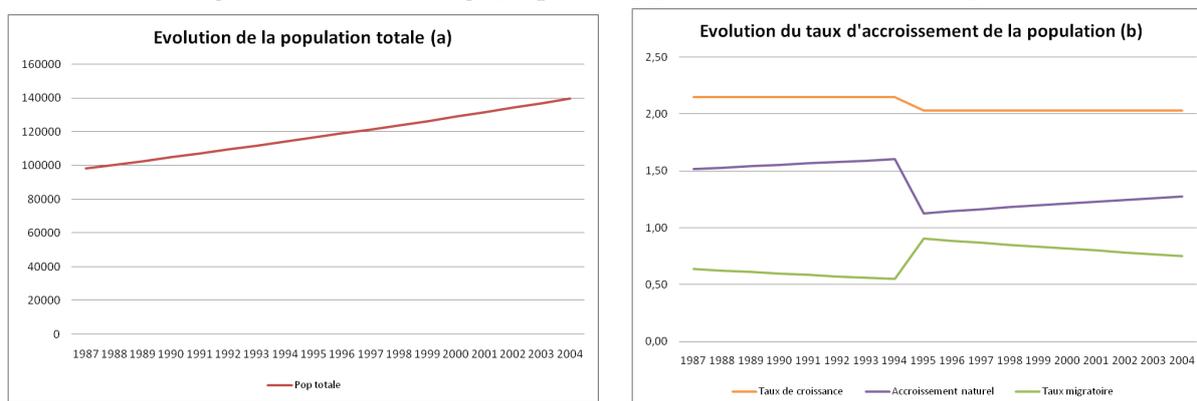
Pour conclure ce chapitre relatif à la variable économique, nous noterons que Djerba est une destination caractérisée par une clientèle de moyenne gamme en haute saison et une clientèle plus aisée en basse saison. Cette diversification de la clientèle est induite par une diversification de l'offre d'hébergement et de l'offre d'activités culturelles et de loisir (golf, sites historiques, musées). Toutefois, cette diversification ne suffit pas à réduire significativement la saisonnalité fortement marquée en raison d'une dépendance structurelle du produit « Djerba - station balnéaire » par rapport aux TO étrangers et à la clientèle internationale.

Enfin, d'un point de vue strictement financier, le revenu par lit était de 5 077 euros en 2008 à Djerba, alors qu'à Torremolinos (qui s'inscrit dans une phase de déclin et de saturation selon le modèle de Butler) il était de 9 182 euros en 2009 : un revenu par lit moins important à Djerba qu'à Torremolinos donc, mais une forte capacité de réaction voire de résilience face aux effets structurels et conjoncturels internes et externes. Cependant, cette capacité de réaction n'est-elle pas rendue possible par des conditions sociales favorables (coût de la main d'œuvre par exemple) ?

## II. Tourisme et développement socio-territorial

La population de Djerba est passée de 70 217 habitants en 1975 à 139 517 en 2004. Les pouvoirs publics tunisiens ont donc réussi à contrecarrer la désertification démographique de Djerba en la rendant attractive grâce à la « mise en tourisme » de l'île (Figure 7). « Pendant longtemps, Djerba a été un foyer d'émigration et l'île connaissait un solde migratoire négatif. L'émigration, essentiellement masculine et temporaire, a affecté la croissance démographique, surtout pendant les années 1960 et 1970, mais à partir des années 1980 le développement touristique a renversé les courants migratoires. (...) Compte tenu des besoins en main d'œuvre pour la réalisation des infrastructures et des équipements touristiques, un retournement de situation a été enregistré. L'émigration traditionnelle de la population de l'île est remplacée par une immigration du continent, une immigration familiale » (CHAPOUTOT 2011).

Figure 7 - Evolution démographique de la population de la destination de Djerba



Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

Le processus démographique est par conséquent en lien direct avec la santé économique de la destination en général et du secteur touristique en particulier. En effet, le secteur touristique représente le noyau dur de la création d'emploi à Djerba (Tableau 2).

Tableau 2 - Représentation en % du tourisme dans la structure de l'emploi à Djerba (2004)

Total emplois tourisme/Total population active	38,55%
Sur ces 38,55%, les Hommes représentent	83,33%
Femmes représentent	16,67%

Source : INS, RGPH 2004 et données collectées par Chapoutot, 2011.

Selon Chapoutot et d'après les données de l'Institut National de la Statistique (INS), les emplois directs dans l'activité touristique représentent 18 000 emplois en 2004, soit 38,55% du total des emplois de l'île. La main d'œuvre est composée à 83% d'hommes (15 000 hommes pour 3 000 femmes), ce qui correspond globalement à la proportion des hommes dans la population active à Djerba (81% d'hommes pour 19% de femmes) (Tableau 2). Ainsi, le tourisme est un secteur économique majeur dans la création d'emplois – même si d'une part le nombre d'emplois créés par lit est inférieur à Djerba qu'en Tunisie (0,40 emploi/lit contre 1,07 emploi/lit) et d'autre part les inégalités de genre restent encore très fortes.

Tableau 3 - Conditions de l'emploi du secteur touristique en % (2008)

Types de contrats de la main d'œuvre touristique		
	Contrats à durée indéterminée	32
	Contrats à durée déterminée	58
	Contrats stagiaires	10
<b>Chômage Total</b>		<b>8,43%</b>
Dont	Hommes	6,27%
	Femmes	17,67%
	15-29 ans	6,11%

Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

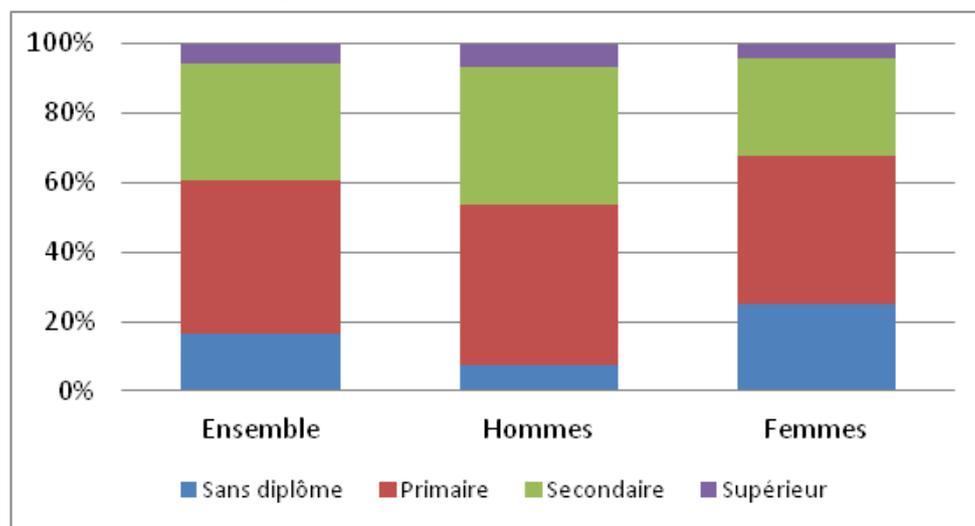
Concernant les conditions de l'emploi à Djerba, Chapoutot rapporte que :

- les établissements 4 étoiles représentent 39,8% de l'emploi des structures d'hébergement touristique, devant les 3 étoiles (28%) et les 5 étoiles (22,4%) ;
- l'emploi permanent représente 32% de l'emploi total, soit 5 800 emplois, les emplois non permanents 58%, soit 10 512 emplois, enfin les apprentis et stagiaires 10%, soit 1 812 emplois (Tableau 3) ;
- la proportion de « cadre moyen » est en moyenne de 28% et celui du personnel de base de 72% ;
- le taux de rotation de la main d'œuvre est de 22%.

Ainsi, l'emploi touristique à Djerba est caractérisé par une main d'œuvre essentiellement masculine et peu qualifiée, des contrats à durée déterminée et un fort taux de rotation. Ces conditions d'emploi se traduisent par un taux de chômage élevé (8,43% de la population active, alors que la population dépendante de 0 à 15 ans et de plus de 65 ans représente plus de 36% de la population totale), notamment pour les femmes (17,67% des femmes actives sont inscrites au chômage, soit 1 500 femmes au chômage sur un total de 8 992 femmes actives) ; les inégalités de genre dans l'accès à l'emploi sont donc très marquées.

La Figure 8 montre que les inégalités de genre sont renforcées par des différentiels de niveau d'instruction entre les hommes et les femmes : les femmes ont un niveau d'instruction plus faible que celui des hommes et elles représentent la population la plus touchée par le manque d'instruction (25% des femmes sont sans instruction contre 7,43% pour les hommes).

Figure 8 - Niveau d'instruction à Djerba (2004).



Source : INS, RGPH, 2004.

Toutefois, il faut souligner la mobilisation des pouvoirs publics quant à la qualification de la main d'œuvre touristique : il existe une école hôtelière à Djerba qui délivre un brevet de technicien professionnel (BTP) dans le département « cuisine, restaurant, étage ». En 2008, 93 diplômés sont sortis de ce centre dont 35 « cuisine », 29 « restaurant » et 29 « étage ».

Pour conclure ce chapitre relatif à la variable socio-territoriale, nous retiendrons que l'île de Djerba est devenue un territoire attractif grâce à l'activité touristique, le tourisme ayant notamment permis d'inverser les mouvements migratoires ; le taux d'accroissement naturel de Djerba est actuellement supérieur à 2. Cependant, en termes de conditions d'accès à l'emploi, des efforts doivent être fournis :

- d'une part, pour plus de parité homme - femme ;
- d'autre part, par rapport au type de contrat de travail qui reste majoritairement celui du contrat à durée déterminée (signe d'une certaine précarité de l'emploi).

### III. Tourisme et environnement

A partir des indicateurs utilisés pour étudier les variables économique et socio-territoriale, les constats suivants ont été établis :

- une forte fréquentation estivale de la destination (effet de saisonnalité) ;
- une capacité en nombre de lits sans cesse croissante, passant de 3 274 lits à 45 311 lits de 1968 à 2008, soit environ 18,9% de la capacité totale de la Tunisie, avec une variation moyenne de 14% depuis 1998) ;
- une augmentation de la population totale résidente à Djerba qui est devenue terre d'immigration grâce au tourisme.

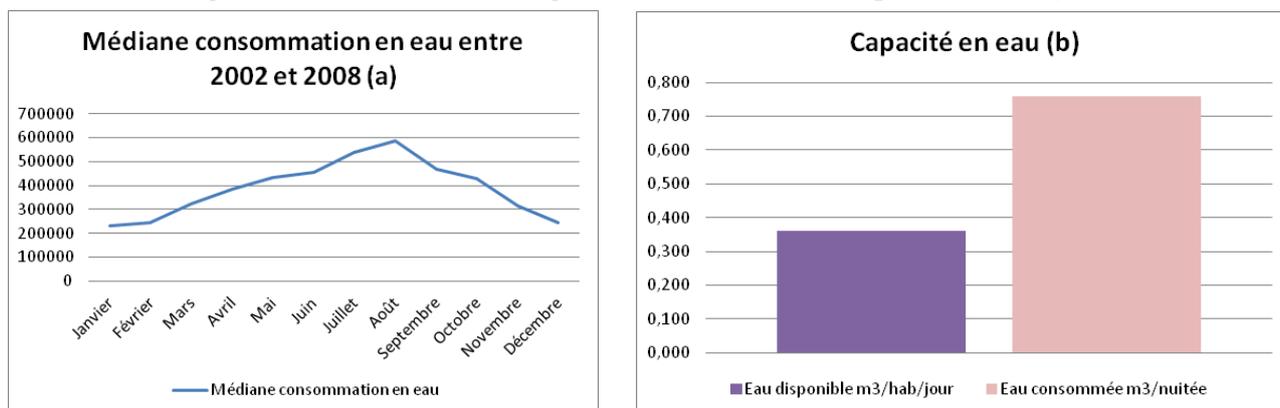
Ces différents constats vont permettre d'interroger les conséquences de l'activité touristique sur l'environnement à travers trois composantes : la consommation des ressources en eau et en énergie, ainsi que la production et le traitement des déchets solides et liquides ; la consommation de l'activité touristique en espace foncier ; l'état de la biodiversité de la destination.

#### 1. Consommation d'eau et d'énergie, production et traitement des déchets solides et liquides

La question de l'approvisionnement en eau de Djerba est cruciale pour au moins deux raisons : l'insuffisance des pluies, la médiocrité du ruissellement et la disposition tabulaire des terrains font de Djerba une île où le problème de l'eau a toujours constitué un obstacle ; le problème est d'autant plus grave que les nappes phréatiques sont le plus souvent saumâtres (CHAPOUTOT 2011).

Par conséquent, pour répondre au déficit en eau potable et face aux demandes domestique et touristique croissante depuis 1966, un réseau d'alimentation en eau long de 150 km a été construit. Il existe donc un important transfert d'eau depuis deux sources situées sur le continent : l'oued Zeuss et Koutine (Gouvernorat de Médénine). Les prélèvements à partir de ces deux forages ont sensiblement diminué à la fin des années 1990 du fait de la création de deux stations de dessalement des eaux saumâtres à Zarzis (1999) et Djerba (2000). Mise en service en 2000, la station de dessalement d'eau saumâtre de Djerba a une capacité de production de 20 000 m<sup>3</sup>/jour ; les eaux traitées dans les stations de Djerba et Zarzis sont ensuite mélangées à celles de la nappe de Zeuss-Koutine avant d'être distribuées par la SONEDE (Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau). Djerba dispose ainsi d'une capacité totale d'alimentation en eau de 0,36 m<sup>3</sup>/habitant/jour.

Figure 9 - Capacité de prise en charge de la consommation touristique en eau en m<sup>3</sup> (2004)



Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

Si nous croisons les chiffres portant sur la capacité d'alimentation avec les chiffres de la consommation en eau, le constat est sans appel : pour une capacité de 0,36 m<sup>3</sup>/habitant/jour, la consommation spécifique moyenne touristique est de 0,76 m<sup>3</sup>/nuitée (Figure 9 (b)). Il s'y ajoute que le pic de la consommation en eau a lieu en période estivale, correspondant au pic de l'affluence touristique dans la destination, c'est-à-dire en

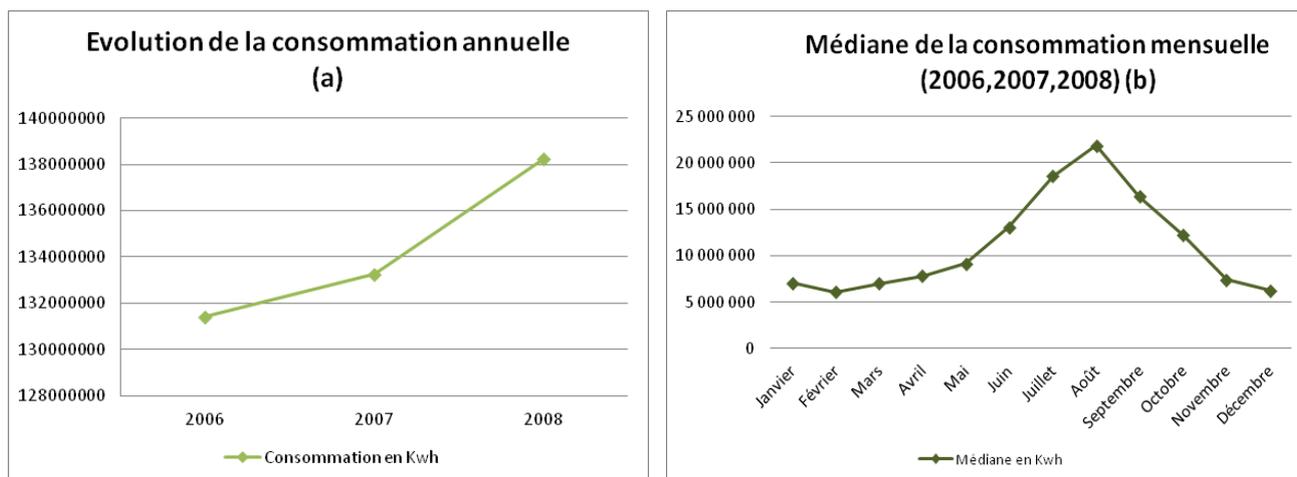
saison sèche au cours de laquelle la concurrence est la plus forte entre les différents usages (consommations touristique, domestique et agricole).

Nous notons aussi que la consommation touristique mensuelle en eau, mesurée en m<sup>3</sup>/nuitée, est plus importante en basse saison qu'en haute saison : 0,96 m<sup>3</sup>/nuitée en décembre contre 0,37 m<sup>3</sup>/nuitée en août en 2008, ce qui est à relier avec un taux d'occupation plus faible en basse saison dans des établissements certes opérationnels mais sous-remplis en hiver.

Cependant, au-delà de l'objectif annoncé de baisse de la consommation d'eau à 0,33 m<sup>3</sup>/nuitée, les pouvoirs publics tunisiens en partenariat avec les opérateurs privés du secteur touristique ont mis en place une diversification des sources d'approvisionnement en ayant recours à des eaux non conventionnelles comme les eaux épurées, osmosées ou recyclées. Selon l'enquête effectuée en 1999 et 2004 par la SONEDE, la mobilisation des ressources en eau autonomes par les hôtels est en hausse puisque : le nombre de puits et forages est passé de 14 à 17 ; trois hôtels utilisent des unités de dessalement ; six établissements utilisent l'eau des stations d'épuration ; le golf de Djerba, qui consomme 1 500 m<sup>3</sup>/jour, est irrigué à partir des eaux traitées par la station d'épuration.

Par ailleurs, la consommation du tourisme en électricité représente 22% de la consommation totale d'énergie dans le secteur des services et la consommation d'énergie des unités hôtelières enregistre une évolution de 6% par an entre 2006 et 2008 (Figure 10 (a)). La Figure 10 (b) montre que – comme pour l'eau – le pic de la consommation en électricité atteint son maximum en période estivale. Cette consommation électrique est passée de 11 kilowatts/h pour chaque nuitée en 1993 à plus de 20 kilowatts/h actuellement.

Figure 10 - Consommation du secteur touristique en électricité (KWh)



Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

Suite à ces constats, les pouvoirs publics tunisiens ont ciblé le tourisme pour l'inclure dans les programmes et projets conduits par l'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ANME). Ces programmes ont permis d'enregistrer des économies d'énergie estimées à environ 25% de la consommation globale d'énergie des 125 hôtels qui y ont adhéres. De plus, l'ANME a lancé un programme de capteurs solaires « Prosol Photovoltaïque » au profit des hôtels – qui y adhèrent pour des raisons de rentabilité économique certes convergentes avec les préoccupations environnementales.

Tableau 4 - Consommation d'eau, d'électricité et production de déchets solides et liquides

Type de ressource consommé ou produit	Unité	Valeur
Eau (2004)	m <sup>3</sup> /nuitées	0,76
Consommation moyenne en électricité (2008)	KWh/nuitées	14,24
Production de déchets solides (2004)	kg/habitant/jour	1,73
Production des eaux usées (2004)	m <sup>3</sup> /jour	26 010

Source : Données collectées par Chapoutot, 2011.

En ce qui concerne la production de déchets solides dans la délégation de Midoun, elle était en 2004 de 20 500 tonnes dont 14 797 tonnes pour les zones touristique et urbaine et 5 703 tonnes pour les zones

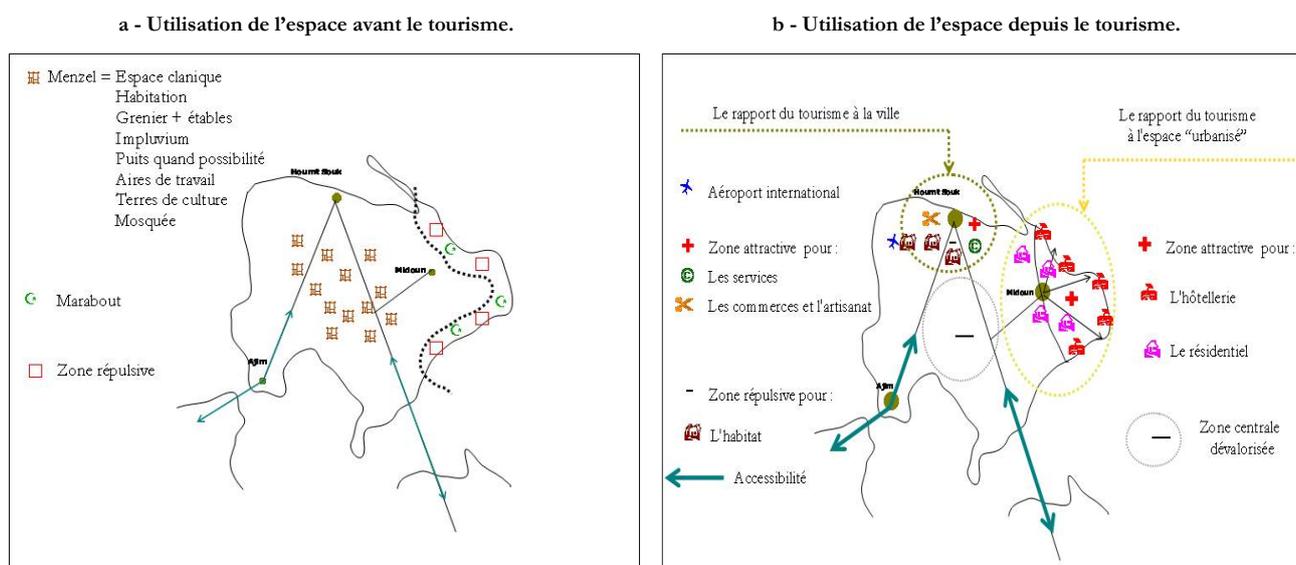
rurales, ce qui correspond à une production journalière moyenne de 1,73 kilogramme par habitant. En termes de traitement des déchets, « les municipalités de Houmt Souk et de Midoun ont atteint une couverture de collecte des déchets ménagers de 92% en milieu rural et de 100% en milieu urbain » (CHAPOUTOT 2011) ; les établissements hôteliers des deux municipalités sont tous concernés par ces collectes. Ces résultats positifs en matière de traitement des déchets solides sont néanmoins à nuancer au regard des problèmes que pose l'existence de six grandes décharges anarchiques dénombrées à Djerba : les pouvoirs publics projettent de remplacer ces décharges anarchiques par des décharges contrôlées et des centres de transfert.

Enfin, pour ce qui a trait au traitement des eaux usées, avec une production de 26 010 m<sup>3</sup>/jour, la commune de Houmt Souk est dotée d'un réseau séparatif eau pluviale - eaux usées qui compte 2 500 raccords – ce qui ramène les taux de couverture de la population urbaine à 41% et de la population de l'ensemble de la commune à 21% ; il existe donc d'importantes marges de progression dans ce domaine. La capacité de traitement des eaux usées de l'île de Djerba est de 22 250 m<sup>3</sup>/jour via trois stations d'épuration (Houmt Souk, 3 500 m<sup>3</sup>/jour ; Aghir-Djerba, 15 750 m<sup>3</sup>/jour ; Sidi Mehrez (Midoun), 3 000 m<sup>3</sup>/jour). Ainsi, en l'absence de solution efficace pour l'ensemble de l'île, les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration des eaux usées sont complétés par des alternatives peu soutenables de type fosse septique et puits perdu.

## 2. La pression foncière liée à l'activité touristique

Le tourisme a une grande incidence sur l'aménagement et la transformation du territoire puisqu'il a complètement inversé les zones d'attractivité et de résidence des populations<sup>4</sup> (Figure 11). L'intervention des pouvoirs publics tunisiens a encouragé, notamment à travers le caractère incitatif induit par la définition de Djerba en tant que « zone touristique », cette restructuration de l'espace insulaire : pour bénéficier de l'aide de l'Etat, tout projet touristique doit obligatoirement s'inscrire dans cet espace décrété « zone touristique ». L'aménagement de la zone touristique ne s'est pas fait de manière anarchique : « A l'intérieur de la zone touristique, un plan d'aménagement avec les règlements d'urbanisme y afférents a été établi. Les infrastructures ont été calibrées pour les besoins des touristes et des populations résidentes » (CHAPOUTOT 2011).

Figure 11 - Evolution de l'utilisation de l'espace à Djerba



Source : Cartes réalisées par Chapoutot, 2011

<sup>4</sup> « Midoun, directement concernée par le développement du tourisme, connaît une nette accélération de la croissance démographique ; c'est une municipalité particulièrement attractive. Avec le développement du secteur tertiaire, Houmt Souk connaît une hausse des valeurs foncières et immobilières, ce qui entraîne le départ d'une partie des populations résidentes et la création de centres urbains périphériques ou de centres urbains secondaires » (CHAPOUTOT 2011).

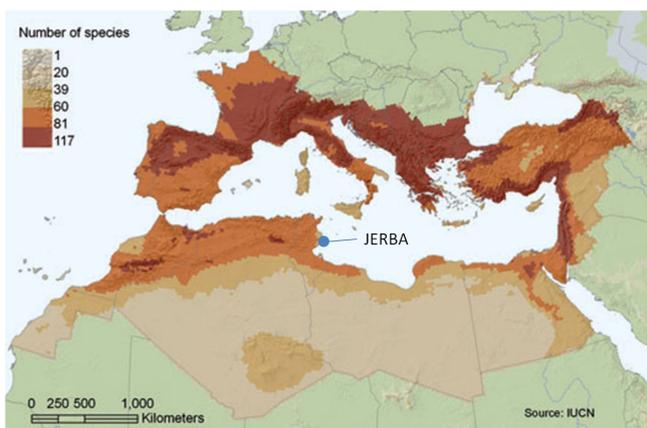
En termes de répercussions du tourisme sur le territoire, suite au plan d'aménagement de 1985, la superficie aménagée de la zone touristique est multipliée par deux et représente 1 184,57 hectares pour une capacité à saturation de 72 571 lits : tout l'aménagement touristique a été concentré sur cette zone de 1 184,57 ha, soit 3,2% de la superficie des communes de Houmt Souk et Midoun ; l'aménagement est avant tout un aménagement hôtelier ; cette valorisation de l'espace profite au littoral, jusqu'à présent « territoire du vide », au dépend du centre de l'île de plus en plus dévalorisé ; malgré les bonnes intentions, les espaces verts n'occupent que 3,5% de la superficie du plan d'aménagement touristique ; 25% du littoral sont artificialisés.

### 3. L'état de la biodiversité

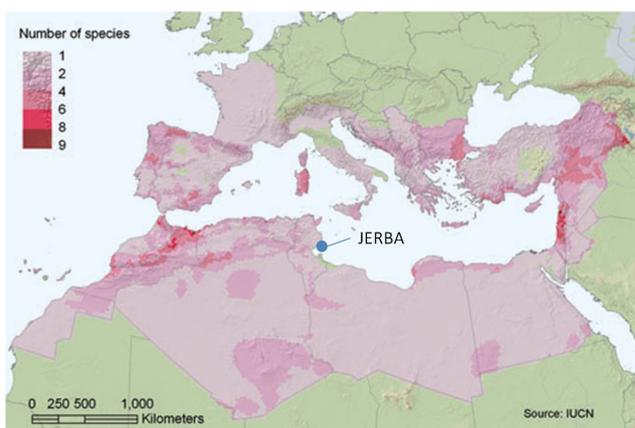
Le niveau de biodiversité est relativement réduit sur l'île de Djerba (Figure 12 a et c) : depuis l'antiquité, l'anthropisation a agi sur la flore qui ne subsiste actuellement à l'état naturel que dans des secteurs très limités ne concernant pas la zone touristique (le seul arbre rencontré dans la zone touristique est le palmier). D'autre part, la faune est concentrée dans les zones humides où la présence des activités humaines est moins visible ; les animaux présents sont les mangoustes, les chacals, les hyènes et les fennecs. Djerba est cependant une étape importante pour les oiseaux migrateurs, comme les flamants roses qui se rassemblent en hiver sur la péninsule de Ras Er-Rmel. Cette zone mérite d'autant plus d'être protégée qu'elle constitue un lieu très favorable pour la ponte des tortues et abrite des populations de petits mammifères, des rongeurs, des reptiles ainsi que des invertébrés. Par ailleurs, « la formation récente des zones humides et des langues dunaires a permis à certaines espèces de remplir le vide écologique » (CHAPOUTOT 2011).

**Figure 12 - Situation de Djerba par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008)**

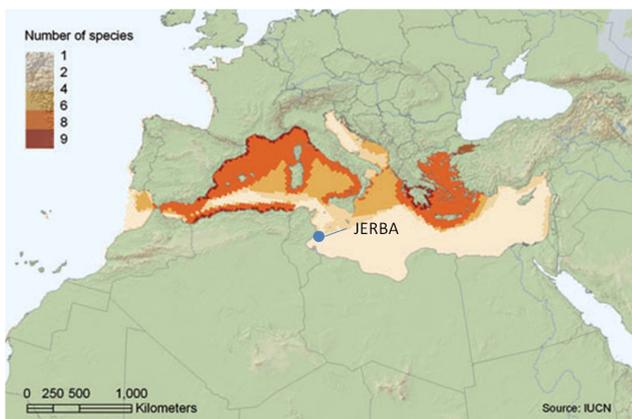
a - La richesse en espèces d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen.



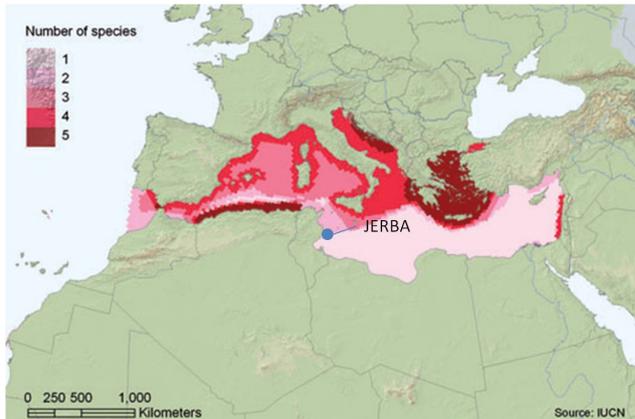
b - La richesse en espèces menacées d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen.



c. La richesse en espèces de mammifères marins en Méditerranée.



d. La richesse en espèces menacées de mammifères marins en Méditerranée.



Source : CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean : a Biodiversity Hotspot under Threat. The IUCN Red List of Threatened Species.

## IV. Tourisme et gouvernance

D'après les informations fournies par Chapoutot<sup>5</sup>, la gouvernance de l'activité touristique en Tunisie en général et à Djerba en particulier concerne exclusivement l'exercice d'une gouvernance à l'échelle internationale et nationale avec pour acteurs principaux l'Etat d'un côté et les TO de l'autre.

Débutons par l'exercice de la gouvernance nationale via l'Etat tunisien qui a tenu différents rôles. Le premier de ces rôles est celui de promoteur de l'activité touristique : au cours des années 1960, le tourisme a été considéré par l'Etat tunisien comme une opportunité de développement. Ainsi, l'Etat a encouragé la construction hôtelière et touristique par un premier texte législatif, le décret n°66-339 datant du 2 septembre 1966. Les mesures politiques se sont ensuite multipliées à partir des années 1970 marquant « la prise de conscience de la « sous-utilisation » de l'espace, du coût de réalisation des infrastructures ainsi que du rôle des organisations opérant sur le marché touristique et de leur influence sur une définition de la politique de valorisation du produit touristique tunisien » (CHAPOUTOT 2011). Ces différentes mesures définissent le second rôle de l'Etat, celui de la régulation spatiale et foncière<sup>6</sup>.

Pour répondre aux objectifs fixés par ce rôle, l'Etat se dote de deux outils de régulation :

- L'Agence foncière touristique (AFT), créée en 1973 pour organiser le cadre juridique destiné à la maîtrise de l'emprise foncière ;
- le Code des investissements, loi n°90 21 du 19 mars 1990<sup>7</sup>, portant promulgation du code des investissements touristiques, correspond à l'aide de l'Etat aux investissements.

En ce qui concerne l'AFT dont le rôle est de constituer des stocks fonciers, elle a pour mission d'acquérir et de céder les terrains nécessaires à la réalisation des projets agréés dans les zones touristiques. C'est une structure qui travaille en collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) pour l'élaboration des PAT (Plan d'aménagement touristique), ainsi que pour les études et l'exécution de programmes d'infrastructures des zones touristiques.

En ce qui concerne le Code des investissements, c'est un système d'incitations d'ordres fiscal, financier et d'encadrement. Il permet de donner un cadre réglementaire instituant la distribution des rôles des protagonistes dans la réalisation des infrastructures touristiques. Ainsi, l'Etat prend en charge les travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation des projets touristiques jusqu'à la limite des terrains<sup>8</sup>. Le Code des investissements touristiques de 1993<sup>9</sup> permet l'institutionnalisation d'une nouvelle distribution des rôles, ouvrant la porte aux investisseurs privés en matière d'infrastructures et réduisant le rôle de l'Etat dans les investissements liés aux projets touristiques.

Cependant, malgré le rôle fort tenu par l'Etat, la structure familiale du capital des hôtels tunisiens constitue un obstacle majeur pour l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance<sup>10</sup>. « Ainsi, les actionnaires fondateurs détiennent souvent les postes décisionnels et peuvent ainsi diriger leurs affaires au détriment des intérêts des créanciers. La transparence, généralement limitée, constitue une contrainte pour les établissements hôteliers tunisiens d'évoluer vers les bases de gestion d'entreprise, à savoir la collégialité, la concertation et la sensibilité sociale » (CHAPOUTOT 2011).

Concernant la dimension internationale de la gouvernance de l'activité touristique, l'acteur majeur reste les TO. Dès les années 1970, le secteur privé étranger était très influent puisque « les TO étrangers conseillaient les promoteurs tunisiens sur la conception et la dimension des hôtels et les aidaient financièrement en participant à l'investissement, ce qui leur garantissait une bonne commercialisation. Cette participation a revêtu deux formes : (i) une avance récupérée sur les prestations à fournir aux clients, et ce sur 2 à 3 ans ;

---

<sup>5</sup> Bien entendu, cette analyse concerne la période pré « Printemps Arabe ».

<sup>6</sup> Une régulation qui a été rendue possible par la création de Zones touristiques dont celle de Djerba (décret n°73-162 du 5 avril 1973), l'établissement de plans d'aménagement dont celui de Djerba (décret n°76-759 du 31 août 1976) et des règlements d'urbanisme qui prévoyaient les conditions d'occupation du sol.

<sup>7</sup> Ce Code a été précédé par la Loi n°86-85 portant encouragement aux investissements touristiques.

<sup>8</sup> Article 15 du code des investissements de 1990.

<sup>9</sup> Loi n°93-120 du 27 décembre 1993.

<sup>10</sup> L'auteur cite FITCHRATING, 2007, *Industrie touristique tunisienne : un modèle économique à rénover*, Tunis.

(ii) une participation souvent mineure au capital que les promoteurs tunisiens ont ensuite racheté rapidement » (CHAPOUTOT 2011). Avec l'ouverture de l'économie nationale au marché mondial de l'économie tunisienne à la fin des années 1980, il a pu être observé un désengagement de l'Etat et un rôle plus important de l'initiative privée. Par conséquent, la commercialisation reste l'apanage des TO étrangers d'une part et les rapports entre les hôteliers et les tour-opérateurs sont passés de la collaboration à un partenariat bien compris d'autre part. Ainsi, le tour-opérateur choisira ses partenaires en fonction de l'emplacement de l'hôtel, de l'image de marque et de la catégorie de l'établissement. Ces critères vont conditionner le succès de l'activité du tour-opérateur et constituer sa force de vente auprès de la clientèle européenne. Par ailleurs, les TO se sont développés par intégration horizontale et verticale, ce qui a augmenté leur part de marché et renforcé leur emprise sur les prix.

Ce renforcement de l'intégration de l'économie tunisienne s'est accompagné de l'acceptation des notions de développement durable et de partenariat<sup>11</sup>. Dans ce contexte, nous retrouvons une régulation forte de l'Etat Tunisien à travers la création de deux nouvelles institutions majeures :

- une commission nationale pour le développement durable a été créée (décret n°93-2061 du 11 octobre 1993) et un document fondamental a été élaboré<sup>12</sup> ;
- le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, créé en 1992, devenu aujourd'hui ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), avec de nombreuses institutions sous sa tutelle (l'Agence nationale de protection de l'environnement / ANPE, l'Agence de protection et d'aménagement du littoral / APAL, l'Agence nationale de maîtrise de l'énergie / ANME, le Centre international des techniques de l'environnement de Tunis).

En plus de ces nouvelles institutions, l'Etat tunisien s'est doté d'outils financiers comme le Fonds de protection des zones touristiques<sup>13</sup> qui a pour objectif l'amélioration de l'environnement et de l'assainissement et des allocations de l'Etat pour les municipalités touristiques qui permettent aux villes touristiques de bénéficier de lignes budgétaires pour l'amélioration du cadre de vie<sup>14</sup>.

Pour clore ce chapitre, nous mettrons en avant que l'Etat tunisien reste l'acteur exclusif de la régulation foncière et de l'aménagement du territoire d'une part et le régulateur de la redistribution des fonds publics dans la promotion de l'activité touristique d'autre part. Toutefois, dans un contexte de libéralisation et de déstructuration des économies nationales, les acteurs privés, tels que les TO dictent leurs règles en matière de commercialisation du produit touristique laissant une grande part au marché dans la régulation économique et par conséquent sociale (à travers la question de l'emploi) du tourisme dans la destination de Djerba.

---

<sup>11</sup> L'auteur cite BOUZAHER (A), FORSTER (S), 1995, *Croissance économique et durabilité écologique en Tunisie. Leurs relations et leur portée*, Mémoire économique sur la Tunisie. Annexe 1. Division de l'environnement, Département technique, Région Europe et Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Banque mondiale, Washington.

<sup>12</sup> Agenda 21, 1994.

<sup>13</sup> Loi n°92-122 portant loi des finances pour la gestion 1993 et notamment les articles 38, 39 et 40 relatifs à la création d'un fonds spécial. Il est géré par le ministère des Finances, le ministère du Tourisme et la FTH.

<sup>14</sup> Elles sont gérées par le ministère de l'Intérieur, le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires régionales et des Collectivités locales et le ministère du Tourisme.

## V. Proposition de mesures politiques

Suite aux différents constats portant sur l'état de durabilité de la destination de Djerba, nous allons maintenant focaliser sur les propositions de mesures politiques définies par Chapoutot. Pour structurer ces propositions, nous nous baserons sur un constat faisant consensus au sein du groupe d'experts ayant collaboré dans le cadre du projet du Plan Bleu « Profils de durabilité - Destinations méditerranéennes » : l'activité touristique doit être considérée comme un moyen pour développer un territoire mais ne doit pas être une fin en soi. L'activité touristique doit être ancrée dans le territoire, ce qui permettrait d'agir sur le produit touristique en appuyant sur la qualité plutôt que la quantité grâce à la mobilisation de forces économiques et sociales du territoire. Ainsi, les propositions en matière de développement territorial intégré et durable peuvent suivre le plan suivant : propositions d'une gouvernance locale en matière de prise de décision ; propositions dans le secteur économique ; propositions dans le secteur socio-territorial ; propositions dans le secteur de l'environnement.

### 1. Définition d'une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l'activité touristique

Les premières propositions portent sur la définition d'une gouvernance locale pour une meilleure régulation politique de l'activité touristique. Selon Chapoutot, afin d'améliorer la durabilité de la destination, il est important de définir une culture environnementale touristique applicable à chaque produit touristique afin de concilier la dynamique du tourisme et les enjeux environnementaux. En effet, il existe un décalage entre les intérêts des opérateurs privés, ici des hôteliers qui connaissent actuellement des difficultés en termes de commercialisation, et la volonté des pouvoirs publics à prendre en compte l'ensemble des aspects environnementaux. Par conséquent, dans un contexte de régulation du développement économique par le marché d'un côté et de désengagement de l'Etat de l'autre, « c'est à l'Etat qu'il revient de préserver l'environnement et d'organiser l'aménagement des sites touristiques » (CHAPOUTOT 2011).

### 2. Mesures politiques dans le secteur économique

Dans le secteur économique, les mesures politiques que propose l'auteur portent sur deux points majeurs :

- l'amélioration de l'image de la destination<sup>15</sup>, la diversification de l'offre d'hébergement, l'enrichissement du produit balnéaire, la généralisation de la pratique de *dynamic pricing*<sup>16</sup>, et la mise en place d'un label jerbien de qualité du tourisme ;
- le développement de l'outil internet par les hôteliers jerbien dans les domaines de la vente, du transport et de l'hébergement afin de se dégager des TO.

Ainsi, « la stratégie de marketing serait fondée sur une mise en valeur d'un environnement dans sa globalité. L'île dans son ensemble doit présenter une image touristique qui valorise tous les aspects de Djerba. Aussi, y-a-t-il lieu d'abandonner la notion de « zone touristique » et tous les avantages qui en découlent ; ces avantages, fiscaux, financiers et de marketing, doivent être répartis sur l'ensemble du territoire insulaire » (CHAPOUTOT 2011).

### 3. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial

En ce qui concerne les mesures politiques en matière de développement socio-territorial durable, il est important pour l'auteur de revaloriser la zone centrale de l'île de Djerba (intérieur de l'île, forme d'arrière pays de la zone touristique) au-delà des initiatives privées basées sur la construction de résidences principales de type pavillonnaire. Selon Chapoutot, le fait d'intégrer le centre de l'île permettrait :

---

<sup>15</sup> L'auteur cite LEGOFF (N), 2009, « Le Cap Bon face au tourisme informel : évolutions paysagères et risque environnemental », *Revue Tunisienne de Géographie*, n°40, pp. 57-86.

<sup>16</sup> Elle est destinée à stimuler les réservations précoces qui, seules, permettent d'établir un *booking*.

- de participer au développement d'un produit touristique dont la base territoriale ne se réduirait pas à la zone littorale balnéaire mais inclurait l'ensemble de l'île ;
- de réduire l'effet de marginalisation du centre qui est tenu à l'écart d'un point de vue économique et de l'aménagement du territoire ;
- de faire renouer le centre de l'île avec un dynamisme économique sur la base d'activités artisanales et de savoirs-faires locaux, à l'aide de techniciens hautement qualifiés et dans le but de réanimer ce secteur vital pour l'équilibre social de l'île.

## 4. Mesures politiques dans le secteur environnemental

En termes de propositions de mesures politiques dans le secteur de l'environnement, le cadre écologique naturel particulièrement fragile doit faire l'objet d'une attention constante : les sites naturels (bord de mer, dunes, *sebkhais*) doivent être protégés et l'agriculture doit également faire l'objet de programmes de rénovation. Enfin, selon Chapoutot, l'île de Djerba doit être considérée comme un ensemble qui tire sa spécificité d'un équilibre harmonieux entre son milieu naturel et les activités humaines. La prise de conscience des déséquilibres littoral/intérieur conduit à établir un ensemble de recommandations visant à insérer toute initiative future dans une vision territoriale globale.

## Conclusion

Pour synthétiser le profil de durabilité de Djerba, nous l'avons mis en perspective avec les autres destinations du projet « Profils de durabilité - Destinations méditerranéennes » : une seconde analyse à composante principale (Figure 13) compare l'état de durabilité de chacune des destinations par rapport à la moyenne et à l'écart type<sup>17</sup> de l'ensemble des sites étudiés et pour chaque indicateur retenu en fonction des variables de la SMDD. Cette seconde analyse à composante principale (ACP) n'intègre pas les informations concernant l'exercice de la gouvernance car la variable « gouvernance » s'apparente finalement à une composante explicative des résultats et impacts économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux du tourisme dans les destinations ; en d'autres termes, les résultats observés sont intimement corrélés aux choix politiques mis en application dans les destinations. Par exemple, si la question de la disponibilité en eau ne semble pas être problématique dans telle destination, c'est parce que les pouvoirs publics ont investi dans les infrastructures : barrages, stations de dessalement, etc. Exemple inverse, si la pression foncière exercée par les infrastructures touristiques et les hébergements résidentiels est extrêmement forte dans la destination, cela s'explique notamment par le manque d'application ou d'efficacité du cadre réglementaire voire par son absence – ainsi que par des enjeux fonciers et financiers spéculatifs.

Les résultats de l'ACP permettent de distinguer quatre types de « profils de durabilité » des destinations :

- les destinations économiquement performantes où la protection sociale est facteur de cohésion, et où les impacts environnementaux du tourisme sont forts (Torremolinos) ;
- les destinations économiquement compétitives, socialement fragmentées et aux impacts environnementaux importants (Djerba et Alanya) ;
- les destinations économiquement émergentes et/ou en renaissance, socialement fragmentées, aux impacts environnementaux régulés dans le cas de Rovinj et géographiquement contraints dans le cas du gouvernorat de Matrouh ;
- les destinations économiquement peu performantes, socialement fragmentées et à impacts environnementaux faibles et/ou régulés mais où la pression foncière constitue une menace (Cabras, Castelsardo, Tipasa et Littoral de Tétouan).

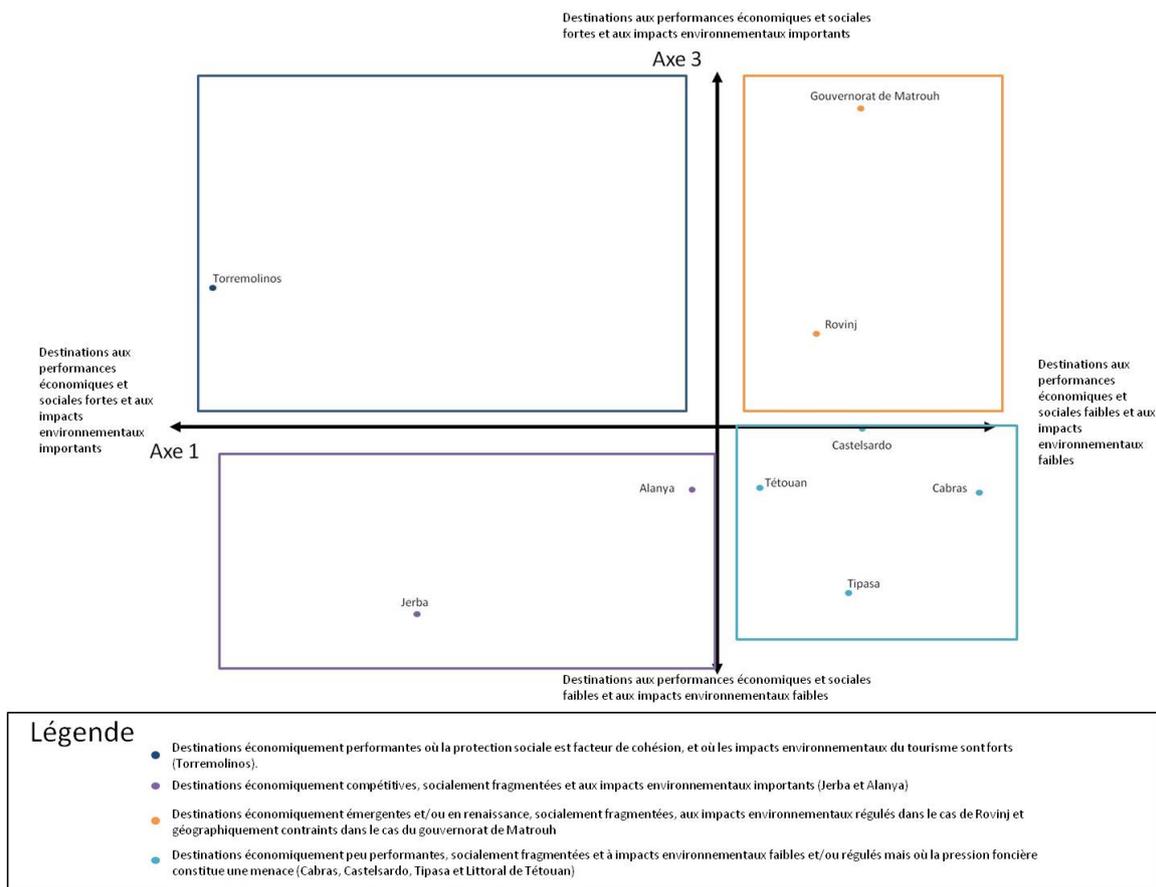
En termes de durabilité, Djerba obtient des résultats du même ordre qu'Alanya qui relève du même type de « destination internationale à fort équipement touristique ». Ces deux destinations se distinguent néanmoins

---

<sup>17</sup> L'écart type est la valeur qui sépare la valeur la plus grande de la valeur la plus petite.

de Torremolinos, tout particulièrement par rapport aux résultats sociaux et environnementaux. En effet, du point de vue social, le tourisme a réussi à rendre le territoire de Djerba attractif pour les populations migrantes transformant ainsi cette île traditionnellement terre d'émigration en terre d'immigration. Le tourisme a également permis de créer plus d'emplois que dans les autres destinations du même type. Mais ces résultats sont encore insuffisants : déséquilibre entre actifs et inactifs, déséquilibre entre population dépendante et population active employée. De plus, les emplois touristiques à niveau de diplôme élevé sont majoritairement occupés par des cadres venant d'autres régions de la Tunisie et de l'étranger ; c'est notamment la raison pour laquelle le point représentant Djerba sur la Figure 13 se positionne en bas de l'axe 3. Du point de vue environnemental, la pression foncière exercée par le tourisme sur l'île de Djerba est moins importante qu'à Torremolinos, ce qui explique les « meilleurs » résultats environnementaux de la destination. Toutefois, la consommation en eau et la production de déchets solides restent très élevées. En ce qui concerne les résultats économiques, même s'ils sont d'un degré moindre à Djerba qu'à Torremolinos (richesse créée par lit, dépenses journalières des touristes), il n'en demeure pas moins que nous retrouvons la diversification de l'offre d'hébergement et de loisir comme facteur atténuant la saisonnalité – qui est moins prononcée que dans les autres types de destinations. Djerba est donc une destination économiquement compétitive (elle l'a prouvé notamment par sa capacité à rebondir suite à des crises conjoncturelles : phénomène de résilience), socialement fragmentées et aux forts impacts environnementaux.

Figure 13 - Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées



Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 15 en annexes) :

Les axes 1 et 2 expliquent 61% de la variance des informations.

L'axe 1 explique à lui seul 53% des informations :

- Plus on se dirige vers la droite de l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances environnementales fortes et des performances sociales et économiques faibles ;
- Plus on se dirige vers la gauche l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales fortes ainsi que par des impacts environnementaux négatifs.

L'axe 3 explique 8% des informations :

- Plus on se dirige vers le haut de l'axe 3, plus les performances économiques et sociales sont fortes, avec des impacts environnementaux importants ;
- Plus on se dirige vers le bas de l'axe 3, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales faibles et des impacts environnementaux régulés et/ou faibles.

## Bibliographie

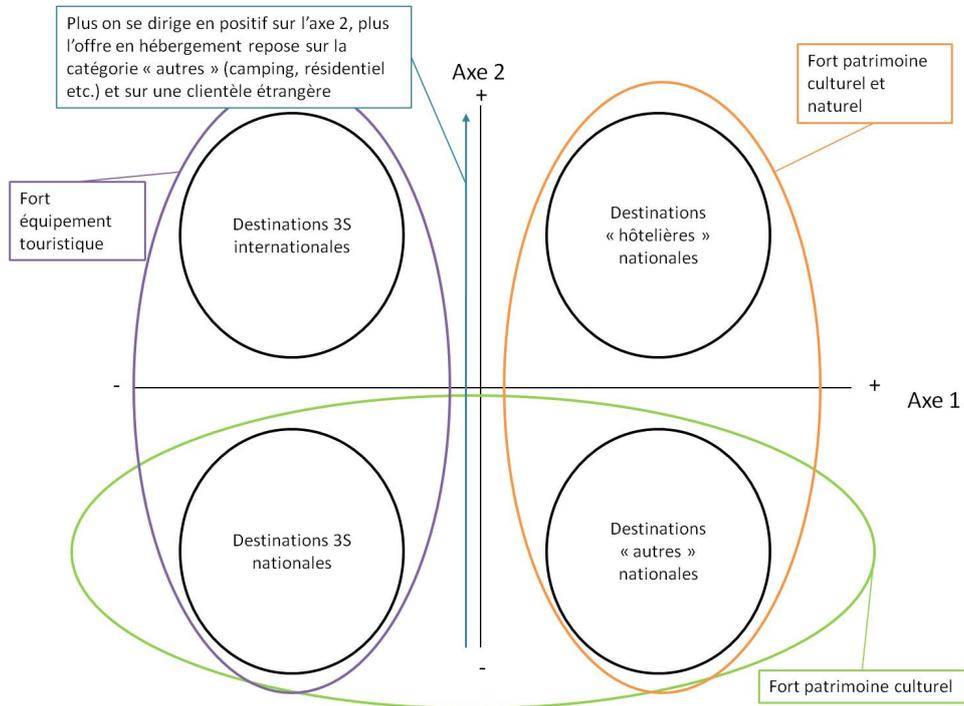
- BUTLER, R.W., 1980. The concept of a tourist area cycle of evolution: implications for management of resources. *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 24(1), p.5-12.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 2011. *Profil de durabilité de la destination touristique Djerba - Tunisie*, Sophia Antipolis: Plan Bleu.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 1990, "Tourisme, alternative à l'aménagement", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* n° 4, Publication de l'ADICUEER avec le concours du C.N.R.S, p. 511-522.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 1994, *Le foncier touristique en Tunisie : de la disponibilité à la préservation*, Cahiers du Tourisme, série B-74, 50 p., Centre des Hautes Études Touristiques, Aix-en-Provence.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 1999, "Djerba : espace insulaire, développement touristique et comportement humain", *Série colloques et séminaires*, n°79, Université Mohamed V – Agdal, Rabat, pp. 121-135.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 1999, "La politique touristique de la Tunisie à l'heure de la mondialisation : reformulation des stratégies et redéfinition du rôle des acteurs", Iremam, coll. Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord, pp. 163-183.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 2004, *Indicators of sustainable development for tourism destinations* (coll.) OMT, Madrid.
- CHAPOUTOT, J.M.M., 2008, "De la qualité à la qualité totale : Les systèmes d'appui à la qualité dans l'hôtellerie en Tunisie", *Les Cahiers internationaux du tourisme*, n°2, Cirvath, Perpignan.
- CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean: a Biodiversity Hotspot under Threat. *The IUCN Red List of Threatened Species*.
- PLAN BLEU, 2009. *Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée*, Sophia Antipolis: Plan Bleu, PNUE/PAM.
- SPILANIS, I. & VAYANNI, H., 2011. *Tourism results and impacts to the destinations' sustainability*, Sophia Antipolis: Plan Bleu.

## Table des illustrations

Figure 1 - Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées.....	6
Figure 2 - Les « destinations internationales à fort équipement touristique » à partir du modèle de Butler (BUTLER 1980).....	7
Figure 3 - Evolution de l'offre d'hébergements touristiques à Djerba. Nombre de lits et de places en %. 1998 - 2007 .....	9
Figure 4 - Evolution du taux d'occupation mensuel de la destination de Djerba.....	10
Figure 5 - Les effets de la diversification des activités de loisir sur la saisonnalité (2007) .....	11
Figure 6 - Evolution en € du revenu touristique (2008).....	12
Figure 7 - Evolution démographique de la population de la destination de Djerba.....	13
Figure 8 - Niveau d'instruction à Djerba (2004). .....	14
Figure 9 - Capacité de prise en charge de la consommation touristique en eau en m <sup>3</sup> (2004).....	15
Figure 10 - Consommation du secteur touristique en électricité (KWh) .....	16
Figure 11 - Evolution de l'utilisation de l'espace à Djerba .....	17
Figure 12 - Situation de Djerba par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008).....	18
Figure 13 - Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées	23
Figure 14 - Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse à composante principale.....	26
Figure 15 - Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse à composante principale finale.....	26
Tableau 1 - Coefficients de corrélation pour tester l'influence des activités golfiques et culturelles sur l'atténuation de la saisonnalité.....	11
Tableau 2 - Représentation en % du tourisme dans la structure de l'emploi à Djerba (2004).....	13
Tableau 3 - Conditions de l'emploi du secteur touristique en % (2008) .....	13
Tableau 4 - Consommation d'eau, d'électricité et production de déchets solides et liquides.....	16
Tableau 5 - Fiche Destination Djerba .....	27

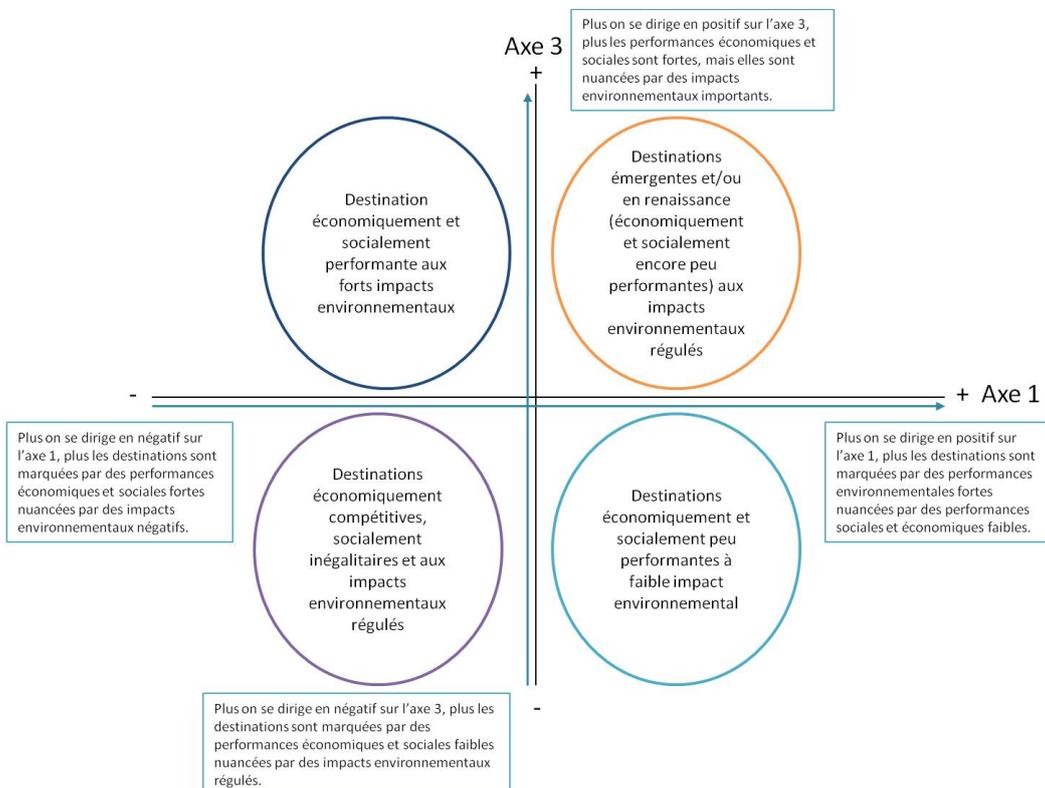
# Annexes

Figure 14 - Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse à composante principale.



Source : Loïc Bourse, 2011.

Figure 15 - Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse à composante principale finale



Source : Loïc Bourse, 2011

Tableau 5 - Fiche Destination Djerba

	Année	Valeur (1 : oui ; 0 : non)
<b>Demande</b>		
Résidents	2008	3,70%
Non-résidents	2008	96,30%
Charter/passagers total	2008	77,94%
Aéroport	2011	1
Port	2011	0
<b>Offre hébergement</b>		
Nombre de lits	2007	45631
Lits hôtel/total lits		no data
Lits village de vacances		no data
Lits Autres		no data
Places camping		no data
<b>Equipements loisirs</b>		
Centres de bien-être	2011	1
Sports	2011	1
Casino	2011	1
Golf	2011	1
Parcs de loisirs	2011	1
Marina	2011	1
Centres d'expositions et de congrès	2011	0
Plages	2011	1
<b>Patrimoine naturel et culturel</b>		
Monuments historiques	2011	1
Lieux culturels	2011	1
Musées	2011	1
Evènements culturels (festivals ou traditionnels)	2011	1
Parcs naturels protégés	2011	0
Lieu de vente des produits locaux (artisanaux)	2011	0
Activités d'ouverture culturelle	2011	0
<b>Résultats économiques</b>		
Nombre de nuitées	2008	9706873
Dépenses journalière/touriste en €	2008	25
Revenu/lits en €	2008	5077
Revenu/nuitée en €	2008	24
<b>Saisonnalité</b>		
Taux d'occupation annuel moyen	2008	58,40%
<b>Résultats sociaux</b>		
Emplois directs/lit	2008	0,39725453
Chômage	2004	8,43%
Niveau de diplôme des employés : supérieur	2004	5,67%
Niveau de diplôme des employés : secondaire	2004	33,57%
Niveau de diplôme des employés : primaire	2004	44,47%
Niveau de diplôme des employés : sans diplôme	2004	16,33%
<b>Démographie</b>		
Population totale	2004	130850
Population dépendante	2004	36,33%
Espérance de vie	2004	72,9 ans
Taux de croissance	2004	2,03%
Taux migratoire	2004	0,75%
<b>Résultats environnementaux</b>		
Consommation en eau	2004	0,76 m3/nuitée
Consommation en énergie	2008	14,24 kwh/nuitée
Production des déchets	2004	1,73 kg/touriste/jour
Production des eaux usées	2004	11511 m3/jour
Surface hébergement touristique/surface adm.	2007	122,89